



Convertir la monnaie. A propos des modes d'articulation des monnaies

Jérôme Blanc

► To cite this version:

Jérôme Blanc. Convertir la monnaie. A propos des modes d'articulation des monnaies. Atelier interdisciplinaire "La nature de la monnaie", May 2006, Sudbury, Canada. halshs-00337103v1

HAL Id: halshs-00337103

<https://shs.hal.science/halshs-00337103v1>

Submitted on 6 Nov 2008 (v1), last revised 11 Nov 2008 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONVERTIR LA MONNAIE

A PROPOS DES MODES D'ARTICULATION DES MONNAIES

Ce texte est une version préparatoire pour les actes de l'Atelier interdisciplinaire « La nature de la monnaie », Université Laurentienne, Sudbury (Ontario), 5-6 mai 2006. Il devrait paraître en anglais sous la référence suivante : « Converting Money. On the Articulation Modes of Money », in : J.-F. Ponsot and L. Ph. Rochon (eds), *What is the Nature of Money ? A Pluridisciplinary Approach*, Edward Elgar, 2009.

Jérôme Blanc

LEFI (Laboratoire d'économie de la firme et des institutions)
Université Lumière Lyon 2 / Université de Lyon

Résumé

Ce texte interroge deux catégories fondatrices de l'approche économique de la monnaie : la concurrence (entre monnaies) et la fongibilité (des monnaies). La thèse développée ici est que la façon dont les monnaies sont articulées ne relève pas nécessairement de la concurrence. Une explication majeure est l'imparfaite fongibilité des monnaies. Une première partie discute de critères permettant d'analyser cette articulation. Elle place au centre de l'analyse les avoirs monétaires, définis quantitativement et surtout, ici, qualitativement : ils prennent une forme monétaire particulière, sont insérés dans un univers symbolique et portent des marqueurs socio-économiques qui orientent leurs usages. Sur ces bases, une deuxième partie analyse les conditions de leur comparabilité et surtout de leur convertibilité. A partir de ce cadre d'analyse des conversions, la troisième partie présente trois types élémentaires d'articulation des monnaies : un mode d'équivalence, qui renvoie à la concurrence par la substitution des monnaies, mais aussi un mode hiérarchique, qui renvoie à des relations de complémentarité par subordination entre monnaies, et un mode autonome, qui articule les monnaies en les séparant strictement. L'ensemble permet de relativiser le rôle de la concurrence et, par là, de mieux rendre compte à la fois des usages sociaux de la monnaie et du maintien, voire du développement, de leur diversité.

CONVERTING MONEY.

ON THE ARTICULATION MODES OF MONEY

Abstract

This paper investigates two founding categories of the economic approach to money: competition (between money) and fungibility (of money). The present argumentation states that the way distinct money are articulated does not necessarily stem from competition. A major explanation is the imperfect fungibility of money. The first section discusses the criteria that enable this articulation. It puts money holdings centre stage, in quantitative and, above all, in qualitative terms: they take on a specific monetary form, they are inserted in a symbolic universe and they convey socio-economic earmarking guiding their use. In a second section, the conditions of their comparability and especially their convertibility are analyzed, discussing the mathematical properties of reflexivity, symmetry and transitivity. Drawing on this framework, we presents three elementary types for the articulation of money: an equivalence-mode linked to competition through monetary substitution, a hierarchical mode linked to complementarity through subordination between distinct money, and an autonomous mode articulating them by keeping them strictly separated. Altogether, they help put the role of competition into perspective thereby accounting both for the social uses of money as well as for the sustainability, if not the development, of their diversity.

CONVERTIR LA MONNAIE

A PROPOS DES MODES D'ARTICULATION DES MONNAIES

L'analyse de la monnaie a beaucoup progressé dans les sciences sociales depuis quelques décennies. En distinguant monnaies à usages spécifiques et monnaies à tous usages, Polanyi (1957) a permis de rendre compte de l'existence de monnaie ailleurs que dans les seules sociétés occidentales modernes et de briser la fable du troc (Servet, 1988). Les travaux anthropologiques publiés par Parry et Bloch (1989) ont relativisé les conceptions occidentales de la monnaie en les confrontant aux représentations et à l'institution monétaire de sociétés non occidentales. En travaillant sur les marquages sociaux de l'argent aux Etats-Unis, Zelizer (1994) a permis de rompre avec le mythe de la monnaie comme pur instrument quantitatif, interchangeable et impersonnel. En restituant à la monnaie les dimensions éthique et hiérarchique que la science économique et bien trop d'études non économiques négligent au profit de sa seule dimension interindividuelle, Aglietta, Orléan (1998) et le collectif d'auteurs réunis dans ce livre ont permis de voir plus clairement en quoi une approche purement économique est incapable de saisir cet objet dans ce qu'elle a d'essentiel. L'ouvrage collectif dirigé par Théret (2007) prolonge ces travaux en montrant en quoi les crises monétaires sont incompréhensibles au moyen des seuls outils conceptuels économiques. Une certaine convergence de travaux économiques, sociologiques, anthropologiques et historiques a permis de tels développements.

Un axe de ce type de recherches sur la monnaie consiste à s'interroger sur la pluralité des formes monétaires. L'un des résultats a été d'identifier comme normale et pérenne la coexistence d'une telle pluralité jusque dans les sociétés modernes (Blanc, 2000). Ceci conduit à interroger deux catégories fondatrices de l'approche économique de la monnaie : la concurrence (entre monnaies) et la fongibilité (des monnaies). Dans des espaces monétaires caractérisés par la concurrence et la fongibilité, comment en effet comprendre la coexistence permanente de formes monétaires distinctes ? Approfondissant la piste développée par Kuroda (2008a, 2008b), la thèse développée ici est que la façon dont les monnaies sont articulées ne relève pas nécessairement de la concurrence. Une explication majeure est l'imparfaite fongibilité des monnaies. L'objectif de ce texte est d'avancer dans cette réflexion en se concentrant sur la conversion des monnaies et, plus précisément, des avoirs monétaires. Ce texte est donc centré sur la façon dont les monnaies s'articulent.

Une première partie discute de critères permettant d'analyser cette articulation. Elle place au centre de l'analyse les avoirs monétaires, définis quantitativement et surtout, ici, qualitativement : ils prennent une forme monétaire particulière, sont insérés dans un univers symbolique et portent des marqueurs socio-économiques qui orientent leurs usages. Sur ces bases, une deuxième partie analyse les conditions de leur comparabilité et surtout de leur convertibilité. A partir de ce cadre d'analyse des conversions, la troisième partie présente trois types élémentaires d'articulation des monnaies : un mode d'équivalence, qui renvoie à la concurrence par la substitution des monnaies, mais aussi un mode hiérarchique, qui renvoie à des relations de complémentarité par la subordination entre monnaies, et un mode autonome, qui articule les monnaies en les séparant strictement. L'ensemble permet de relativiser le rôle de la concurrence et, par là, de mieux rendre compte à la fois des usages sociaux de la monnaie et du maintien, voire du développement, de leur diversité.

1. LA DIFFÉRENCIATION QUALITATIVE DES AVOIRS MONÉTAIRES

Comment les monnaies s'articulent-elles ? Nous posons d'abord que la réflexion doit décaler la perspective et porter sur les avoirs monétaires, que l'on peut caractériser quantitativement et qualitativement. Leur dimension qualitative apparaît centrale pour raisonner sur les modalités de fusion et de conversion des avoirs. Ce raisonnement replace ainsi la convertibilité des monnaies dans un cadre plus général d'analyse des conversions.

1.1. Les avoirs monétaires et les facteurs de leur différenciation

Selon les vues anthropologique et sociologique des usages monétaires, l'unité de base de l'analyse n'est pas la monnaie (catégorie trop générique et abstraite) mais ses manifestations et, plus particulièrement, le sens qui leur est donné. C'est pourquoi ici le point de départ sera l'avoir monétaire, autrement dit la disponibilité d'un actif sous forme de monnaie. Au-delà de la quantité de monnaie qu'il représente, un avoir monétaire se distingue d'autres avoirs selon trois critères qualitatifs : la forme monétaire prise par cet avoir, l'univers symbolique dans lequel il est inséré et un ensemble de marqueurs socio-économiques.

Par « univers symbolique »¹, nous entendrons un espace homogène de représentations caractérisé par une hiérarchie en valeurs et des normes morales. Un univers symbolique dispose de sa propre légitimité et de ses propres modes de

¹ Cette idée est empruntée à Jaime Marques-Pereira et Bruno Théret (2002) et à Ludovic Desmedt (2008).

légitimation, que l'on peut articuler à de grandes structures telles que l'identité nationale, l'appartenance communautaire, la parenté, l'échange et l'univers marchands, etc. Il y a donc une souveraineté propre à chaque univers symbolique, cette souveraineté étant dévolue à des personnes (par exemple le chef de famille) ou à des institutions spécifiques (par exemple la banque centrale) ou encore présente de manière diffuse de sorte qu'elle est portée par l'ensemble de la collectivité. Cette souveraineté se traduit par l'usage d'une unité de compte spécifique ou d'un ensemble spécifique d'unités de compte, ainsi que de modes de hiérarchisation et de valorisation des biens spécifiques. L'univers symbolique relève de la catégorie éthique de la confiance identifiée dans Aglietta et Orléan (1998) : la confiance éthique relève d'une adhésion collective à un système de valeurs et de représentations qui définissent un univers symbolique particulier. En ce sens, on peut considérer l'espace des pratiques monétaires organisé autour d'une monnaie nationale comme un univers symbolique propre ; mais, imbriqués dans cet univers symbolique national et parfois en contact avec plusieurs de ces univers nationaux, peuvent être identifiés des univers symboliques subordonnés qui empruntent à celui-ci tout en proposant une hiérarchie des valeurs spécifiques. On peut comprendre, en ce sens, l'existence de « monnaies sociales » émises par des associations qui prétendent construire à l'échelle d'une communauté *ad hoc* un ensemble de représentations et de pratiques pour partie autonomes, autour d'une unité de compte interne.

Par « formes monétaires », nous entendrons les divers instruments monétaires utilisables en paiement par des agents non financiers. Ces instruments monétaires sont diversifiés, jusque dans les sociétés occidentales modernes et financièrement stables. Ils comprennent les moyens de paiement dont se compose la monnaie habituelle : dans des États à « monnaie territoriale » (Helleiner 2003), c'est-à-dire où l'on a imposé une exclusivité monétaire nationale, il s'agit des pièces, billets et monnaies bancaires d'origines différentes homogénéisées dans le cadre d'un système bancaire hiérarchisé depuis une banque centrale. Ils comprennent aussi des formes dérivées et spécifiques qui accumulent, par prépaiement, un pouvoir d'achat sur une forme qui peut être celle d'une carte (dans ce cas, il s'agit d'un porte-monnaie électronique). Mais ils comprennent également des moyens de paiement parallèles (Blanc, 2000) : depuis les monnaies étrangères employées à l'intérieur du territoire jusqu'à des instruments spécifiques comme les bons d'achat, ou *vouchers* (dont les plus connus sont les titres restaurant), en passant par des monnaies locales comme les monnaies sociales et les systèmes de fidélisation de la clientèle au moyen de points d'achat (dont les plus connus sont les *miles* des compagnies aériennes) et dont la capacité de conversion en d'autres formes monétaires est très limitée. Ces différences entre formes monétaires traduisent des rapports distincts à l'univers symbolique. C'est ainsi, par exemple, que des

monnaies sociales prétendent relever d'un univers symbolique distinct de celui dominant, mais qui lui est pourtant subordonné ; cette distinction est opérée au moyen d'une organisation monétaire interne spécifique et de l'établissement de moyens de paiement et d'une unité de compte dont les caractéristiques se détachent souvent nettement de celles des moyens de paiement en vigueur dans le cadre de l'univers symbolique dominant : imagerie ludique portée par les moyens de paiement, nom ironique de l'unité de compte, etc. Autre exemple, la forme « bons d'achat » vise à orienter l'usage d'un avoir monétaire en intégrant une contrainte d'usage d'ordre réglementaire voire légal.

Un univers symbolique contient des normes, qui définissent les limites des usages sociaux de la monnaie et qui peuvent aussi orienter ces usages. Les formes prises par les avoirs monétaires posent un premier niveau d'orientation des usages, en intégrant un ensemble de contraintes. Un second niveau d'orientation est fourni par des « marqueurs socio-économiques », entendus comme des procédures de différenciation des avoirs dans leurs usages, indépendamment de la forme monétaire que prennent ces avoirs. Une telle différenciation peut être opérée par les détenteurs des avoirs à plusieurs moments de leur gestion : à la réception des revenus en fonction de leur origine, à l'opération de comptabilisation et à leur mise en réserve. L'origine des revenus est aisément identifiable pour qui les gère : produit du travail, de placement, de dons ou d'allocations, revenu régulier ou exceptionnel, revenu légal ou clandestin, etc. La comptabilisation consiste à enregistrer, au moyen d'une unité de compte, une opération d'entrée de revenu, de sortie de revenu ou encore d'affectation de revenu. L'enregistrement peut être formel ou non, depuis l'enregistrement dans les systèmes comptables obligatoires et normés pour les entreprises jusqu'à la simple mise en mémoire d'une opération par une personne, en passant par l'enregistrement dans un logiciel de gestion des comptes pour les ménages. La mise en réserve, quant à elle, consiste à déposer une somme dans une réserve en attendant son usage ultérieur comme dépense, comme prêt ou comme placement. On comprend aisément que les modes de mise en réserve puissent être très liés aux origines des revenus et à la comptabilisation.

1.2. Conséquences de la différenciation des avoirs

L'étude concrète des pratiques budgétaires, financières et monétaires donne à voir un ensemble de facteurs orientant l'usage des avoirs monétaires, qu'ils relèvent de marqueurs socio-économiques ou des formes monétaires elles-mêmes (Blanc, 2009). Certains facteurs, d'ordre économique, créent de fait des circuits d'usage monétaire plus ou moins étanches caractérisés par des formes monétaires distinctes : par exemple, Fantacci (2005) analyse le système de double circulation monétaire caractéristique de l'Ancien régime. Kuroda (2008b) se concentre sur les articulations entre des flux

séparés de monnaies dans le cas historique de la Chine et d'autres régions. D'autres facteurs, d'ordre réglementaire, créent des formes monétaires comme les bons d'achat dont les usages sont fortement orientés. Des règles comptables rigidifient les usages monétaires en établissant des barrières plus ou moins étanches entre eux. Des facteurs d'ordre moral orientent les usages monétaires en fonction de la hiérarchie des valeurs ayant cours, ce qui se traduit notamment par une orientation selon l'origine des revenus. Enfin des facteurs d'ordre cognitif conduisent à établir des cloisonnements dans les usages monétaires afin de simplifier la gestion budgétaire.

L'existence de tels facteurs d'orientation des usages contrevient à l'hypothèse de fongibilité de la monnaie dès lors qu'ils ont une influence sur l'usage en paiement des sommes reçues. On peut prendre l'exemple de l'argent issu d'un trafic illicite, disons de drogue ; mais on peut rapprocher ce cas d'autres revenus marqués non par leur caractère illicite mais par la réprobation morale qui porte sur les activités qui les ont engendrés (prostitution) ou par leur caractère hasardeux et les soupçons de pacte avec le diable qui vont avec (revenu tiré de la découverte d'un filon dans la mine à Potosi, cf Absi, 2008). Cet argent doit être « blanchi » avant de venir dans la circulation monétaire commune : autrement dit, une conversion symbolique doit avoir lieu qui abolit le marquage initial et permet aux avoirs concernés de pouvoir être fondus dans d'autres avoirs.

1.3. Opérateurs habilités et procédures de conversion

Au sens anthropologique du terme, nous pouvons entendre par conversion la transformation des caractéristiques d'un avoir de sorte que tout ou partie de ses qualités est transformé : l'univers symbolique dans lequel il s'insère, la forme monétaire qu'il prend et les marquages socio-économiques qu'il porte. Le change au sens des économistes et de la vie courante consiste en une conversion opérée sur l'univers symbolique et la forme monétaire : par exemple, la conversion d'une somme depuis l'euro vers le dollar canadien. Mais le retrait d'espèces depuis un compte bancaire est aussi une opération de conversion dans le sens plus large qu'on peut lui donner. Une conversion peut aussi être opérée par le passage d'un univers symbolique à un autre sans pour autant que la forme monétaire soit transformée : l'histoire coloniale fournit des exemples d'usages différents des espèces coloniales par les populations indigènes (Servet, 1998) ou, à l'inverse, d'usage différents de monnaies indigènes par les colons (Servet, 1998 ; Desmedt, 2008). Ou encore, une conversion peut consister à modifier les marqueurs socio-économiques sans transformer ni la forme monétaire ni son univers symbolique, de sorte que l'on affecte une somme à une destination particulière (Zelizer, 1994).

La conversion est réalisée par des opérateurs dont la légitimité repose sur des critères variables. Un agrément officiel est un premier critère de légitimité concernant les opérations de conversion de formes monétaires elles-mêmes. On peut citer les banques, boutiques de change agréées, *traders*, etc. pour les monnaies nationales ; les banques pour la conversion entre formes d'une même monnaie (entre formes de monnaie scripturale et de monnaie manuelle) ; autrefois, et lorsque, comme en Angleterre, porter son métal à frapper était possible, l'hôtel des Monnaies ; les organismes émetteurs pour ce qui concerne un ensemble de monnaies parallèles (par exemple, une librairie assure ce rôle dans le dispositif de monnaie locale de l'Ithaca Hour, dans l'État de New York, États-Unis ; pour les titres de services, les organismes émetteurs tels que des sociétés de la firme multinationale Accor), etc. Des changeurs à la sauvette, opérateurs clandestins ou, du moins, informels, peuvent aussi opérer des conversions en pratiquant des taux « au noir » : à l'attention des touristes notamment mais aussi de la population locale dans le contexte d'un système de change surévalué ou d'une monnaie dont la convertibilité est officiellement restreinte ; ou encore servant à changer des narcodollars de trafiquants ne pouvant transiter par les changeurs officiels, comme dans la rue Ocoña, à Lima (Grosse, 1991), où l'on sait par ailleurs que le volume de ces dollars a alimenté la banque centrale et le système bancaire formel à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Dans ce cas, l'opération de conversion de narcodollars en monnaie nationale, via des changeurs informels, constitue une opération de blanchiment car ces dollars, une fois achetés par les banques et, en particulier, la banque centrale, sont lavés de leurs origines immorales.

D'autres opérations de conversion, délaissant la forme monétaire pour se concentrer sur l'univers symbolique et les marqueurs socio-économiques, ne sont pas opérées dans le cadre d'institutions financières légales. Parmi ces opérateurs, on trouve par exemple les femmes d'une communauté malaise qui cuisent symboliquement la monnaie rapportée par leurs maris pêcheurs (Carsten, 1989) afin de l'introduire, délestée de sa connotation marchande et individualiste, dans l'univers symbolique communautaire ; les prostituées, les bars et les tripots qui reçoivent l'argent de gains extraordinaires que dilapident les mineurs de Potosi car il est marqué d'un pacte avec le diable (Absi, 2008) ; la mère de famille d'un ménage ouvrier répartissant dans plusieurs enveloppes les revenus gagnés par le mari et issus des revenus de transfert pour tout ou partie de la famille ; etc.

Des rites, ou tout au moins des procédures qui fournissent le cadre de référence pour les prestations qui les concrétisent et les actualisent, permettent aux opérateurs légitimes de réaliser la conversion : on peut appliquer aux pratiques bancaires formelles ce que les anthropologues observent sur des sociétés non occidentales (comme le cérémoniel de cuisson de la monnaie) : comptage automatique des billets ou au

contraire comptage manuel moyennant des gestes précis et chargés de sens, épinglage de billets, constitution de liasses, signatures et tampons sur des récépissés, etc. Ces procédures permettent et sanctionnent le changement de formes monétaires, d'univers symboliques ou encore de marqueurs socio-économiques.

2. LES LIMITES DE LA COMMENSURABILITÉ ET DE LA CONVERTIBILITÉ

La différenciation qualitative des avoirs conduit à considérer ceux-ci par principe comme des « monnaies » différentes dont la fongibilité n'est pas assurée. L'anglais permet de procéder plus clairement à un tel décalage, en qualifiant de « *monies* » des avoirs différenciés, comme le fait Zelizer (1994), ce qui les distingue à la fois des « *currencies* », les formes monétaires en circulation, et de « *money* » (au singulier comme au pluriel). C'est dans l'incertitude sur la fongibilité des avoirs qu'intervient l'analyse des conditions de leur articulation *via* des processus de conversion.

La fongibilité se manifeste par une opération de conversion qui fait suite à une opération d'évaluation commune des avoirs. On montre, dans cette section, les difficultés potentielles de la conversion et de la commensurabilité au travers de l'examen de trois propriétés mathématiques que les avoirs monétaires ne respectent pas nécessairement : la réflexivité, la symétrie et la transitivité.

2.1. Il n'y a pas nécessairement réflexivité

La conversion suppose comme préalable une évaluation relative des avoirs, donc pour condition leur commensurabilité. Prenons un avoir A_i : au plan quantitatif, il est défini par une certaine quantité (x_i) d'une monnaie M_i ; au plan qualitatif, il est caractérisé par la forme monétaire F_i qu'il prend, par l'univers symbolique U_i dans lequel il s'insère et par un ensemble E_i de marqueurs socio-économiques. La commensurabilité de cet avoir suppose qu'on peut le rapporter, quantitativement, à un avoir A_j , caractérisé par le même ensemble de critères, au moyen d'un taux d'équivalence (r) tel que $r = x_i/x_j$. Cependant, la commensurabilité n'est qu'une condition nécessaire à la convertibilité, elle n'en est pas une condition suffisante.

La propriété mathématique de réflexivité n'est pas nécessairement assurée, car certains avoirs monétaires ne sont pas comparables avec d'autres et, s'ils sont comparables, certains ne sont pas convertibles. Les caractéristiques qualitatives des avoirs à convertir (forme monétaire, univers symbolique et marqueurs socio-économiques), les règles générales de conversion en vigueur dans l'univers symbolique

considéré, ou encore des contraintes d'ordre technique peuvent en effet interdire toute conversion voire toute comparaison. L'absence de taux (r) ou la multiplicité de taux (r) permettent d'éviter ou de limiter comparaisons et conversions.

Prenons l'exemple du système de change soviétique : en décomposant la procédure de change en une multitude d'opérations différemment réglementées, il excluait tout convertibilité telle qu'on l'entend généralement. A la fin des années 1980, environ 6000 coefficients de conversion étaient fixés centralement selon les secteurs d'activité et le type des biens échangés ; ces coefficients variaient de 0,4 à 6 roubles pour un dollar. Le change était autorisé, à des taux différents et selon des plafonds différents, pour les touristes étrangers du CAEM, pour ceux hors CAEM, etc. Les Soviétiques avaient la possibilité, en sortant du territoire, de changer du rouble en dollar, mais selon un taux défavorable et moyennant un plafond quotidien.

Les statuts du FMI promeuvent l'unification des taux de change et l'établissement de la convertibilité pour les opérations courantes : ils posent la nécessité de la réflexivité des monnaies nationales. Selon la section 3 de l'article VIII, aucune mesure discriminatoire et aucun système de changes multiples ne doivent être mise en place (IMF, 1993). Ces statuts établissent ainsi qu'un Etat imposant un régime de changes multiples va à l'encontre de la convertibilité. Ceci n'empêche pourtant pas nécessairement les transferts d'avoirs d'une monnaie en une autre, même si ces transferts ont lieu selon des taux dépendants de la nature du transfert ou de l'origine des avoirs, et même s'il existe des restrictions quantitatives à ces transferts. Par ailleurs la capacité de convertir une monnaie en une autre par des moyens détournés, comme par le biais du marché noir, est certes le signe d'une difficulté à convertir, mais pas, de fait, une impossibilité.

Les SEL français fournissent un autre exemple intéressant. Comme dans les système états-uniens Time Dollar, qui sont des cas particulier de monnaies sociales (Blanc, dir., 2006), on pose des critères d'évaluation spécifique des échanges internes de sorte qu'il n'y a pas de comparaison possible avec des échanges semblables en euros. Le système Time dollar est le plus abouti à ce sujet, puisqu'il pose le principe de l'heure de service comme base d'évaluation des échanges. C'est ainsi que disposer d'un avoir A_1 en monnaie interne ne peut être considéré comme équivalent à un avoir A_2 en monnaie nationale. Cette absence de comparabilité interdit évidemment toute conversion : la monnaie en question est construite comme un pur isolat.

2.2. Il n'y a pas nécessairement symétrie

La propriété de la symétrie n'est pas nécessairement respectée non plus. Rapporter ou convertir un avoir A_1 en un avoir A_2 n'implique pas que l'on puisse rapporter ou convertir, dans le sens inverse, un avoir A_2 en un avoir A_1 . Pour que ce soit le cas, il faut que rien ne l'empêche : ni l'existence d'un taux (r) applicable aussi lorsqu'on calcule son inverse ($1/r$), ni l'existence de barrières qualitatives relatives aux formes monétaires, à l'univers symbolique et aux marqueurs socio-économiques.

A nouveau, le système de change soviétique fournit une illustration utile : ce cas montre une situation dans laquelle le jeu sur les taux de conversion et les plafonds autorisés permettait de contrôler les flux en captant davantage de devises qu'il pouvait en sortir par l'activité décentralisée des personnes : la symétrie des opérations de conversion était tout sauf assurée. La captation de devises était assurée, par exemple, par le système des *Beriozkas*, des magasins dédiés aux biens de luxe, essentiellement importés, s'adressant à une population aisée ou étrangère. Les biens y étaient vendus pour des dollars, ou pour des bons soviétiques libellés en dollars et achetés par conversion de ceux-ci. La situation de pénurie chronique renforçait l'attrait de ces biens importés et fournissait une incitation puissante à la dépense des devises dans ce circuit commercial.

Prenons un autre exemple, qui relève de la gestion budgétaire quotidienne des ménages. De nombreuses monographies ont montré l'importance de l'usage des enveloppes dans cette gestion quotidienne, autrement dit l'importance des pratiques de compartimentation des revenus selon des enveloppes (concrètes ou abstraites) destinées à des usages spécifiques. Admettons que le revenu d'une allocation familiale soit obtenu sous la forme de monnaie manuelle et que la personne gestionnaire de la famille en place une partie dans une enveloppe destinée à payer le loyer². Dans ce cas, un revenu de transfert A_1 , reçu de façon régulière et dont la signification a trait à la charge de la famille, est affecté au règlement d'une charge régulière et contrainte et par définition familiale : le loyer. Cette fraction de revenu, placé dans une enveloppe, subit un marquage socio-économique qui la transforme en un avoir A_2 dont la signification sociale est différente de l'avoir initial A_1 . La conversion d'une partie de A_1 en A_2 a une importance telle que la procédure inverse est difficile à imaginer : l'avoir A_2 n'est désormais plus convertible en A_1 , c'est-à-dire que l'on ne peut plus lui ôter son marquage socio-économique qui prend un sens moral très fort. Que l'un des membres de la famille vienne à piocher dans l'enveloppe pour son usage personnel n'est pas

² C'est un cas que présente Guérin (2000, p. 337).

impossible, mais un tel détournement appelle sans aucun doute une forte réprobation morale de la part des autres membres et, en particulier, de la personne gestionnaire.

2.3. Il n'y a pas nécessairement transitivité

Enfin, la transitivité n'est pas non plus nécessairement vérifiée, car certains avoirs monétaires n'admettent pas la comparaison et *a fortiori* la conversion avec l'ensemble des avoirs monétaires. Situons-nous sur le plan de la conversion, plus facile à identifier. Admettons qu'un avoir A_1 est convertible en un avoir A_2 et que cet avoir A_2 est convertible en un avoir A_3 . Il y a transitivité si l'avoir A_1 est directement convertible en A_3 . Si l'on en reste à la dimension quantitative des monnaies, définissant un avoir par une quantité d'une certaine monnaie, la relation est peut-être vraie. La vision dominante de la monnaie comme opérateur universel suppose une telle transitivité, de même d'ailleurs qu'elle suppose la réflexivité et la symétrie. Si au contraire on met au jour les dimensions qualitatives qui caractérisent les avoirs, alors la transitivité apparaît nettement moins assurée.

Un exemple très simple est celui de l'argent sale que divers procédés et circuits permettent de blanchir. Le blanchiment est précisément une opération intermédiaire de conversion qui fait passer de l'avoir A_1 à l'avoir A_3 en éliminant le marquage socio-économique de l'argent sale. Entre les deux il y a un avoir A_2 , localisé par exemple sur un compte bancaire dans un paradis fiscal. Sans ce blanchiment, les marqueurs que porte l'argent sale empêchent de l'employer comme il est possible d'employer l'argent blanchi : comme « n'importe quel » argent, c'est-à-dire, selon la représentation commune, comme opérateur universel. L'avoir de transit A_2 est donc essentiel. Un autre exemple tient non pas à des marqueurs socio-économiques mais à son surplomb, c'est-à-dire l'univers symbolique et la hiérarchie des valeurs qui lui est propre. Servet (1978) témoigne des usages des Diola en Basse-Casamance (Sénégal) au tout début des années 1970 : le riz a longtemps été un moyen d'échange propre à la communauté Diola, que l'on ne pouvait pas échanger contre la monnaie coloniale. Il était, en revanche, possible de passer du riz à la monnaie coloniale par l'intermédiaire de l'arachide. Ces deux exemples montrent que la séquence $A_1 \Rightarrow A_2 \Rightarrow A_3$ n'implique pas que la séquence directe $A_1 \Rightarrow A_3$ est possible.

3. TROIS MODES ÉLÉMENTAIRES D'ARTICULATION DES MONNAIES

Les développements qui précèdent permettent maintenant de formuler de façon synthétique un principe général d'articulation des avoirs monétaires. Les avoirs monétaires se distinguent de façon quantitative et de façon qualitative. Ils se définissent certes comme une quantité d'une certaine monnaie, mais ils sont aussi caractérisés par une forme monétaire, un univers symbolique et des marqueurs socio-économiques. Les modes de comparaison et de conversion de ces avoirs donnent les clés de leur articulation. La conversion fait transiter d'un avoir monétaire à un autre par le biais de la transformation d'une combinaison des trois caractéristiques qualitatives de cet avoir. La conversion mobilise un ou des taux (r) et elle est pratiquée par des opérateurs légitimes qui exécutent une prestation de conversion.

Trois modes élémentaires d'articulation des avoirs monétaires peuvent être mis en évidence : l'équivalence (qui met en contact en nivelant les différences et renvoie donc centralement à la concurrence), le mode hiérarchique (qui met en contact en établissant des relations de subordination) et le mode autonome (qui sépare les monnaies en empêchant tout à la fois leur mise en équivalence et leur hiérarchisation). Ces trois modes correspondent à des structures aisément repérables ou compréhensibles. Cependant, ils ne sauraient épuiser le sujet à eux seuls, et d'autres modes d'articulation peuvent être identifiés qui complèteraient ce panorama.

2.1. L'équivalence : substitution monétaire et fongibilité intégrale

Comme mode d'articulation monétaire, l'équivalence suppose que rien d'autre que des différences quantitatives ne distingue les avoirs monétaires : seul importe le taux de conversion (r) par lequel on transite d'un avoir à un autre. Ce taux peut être fixe ou variable, mais à tout le moins ils se présente comme un construit sur l'évolution duquel il est possible de jouer ou d'anticiper. Il s'agit donc d'une capacité d'égaliser des avoirs au moyen d'un simple taux de conversion. La relation d'équivalence vérifie les propriétés mathématiques de réflexivité, de symétrie et de transitivité. Elle revient ainsi à une capacité de substituer des avoirs à d'autres avoirs ; autrement dit, elle apporte la concurrence entre monnaies. Elle est rendue possible par la neutralisation des qualités monétaires : la forme monétaire, les marqueurs socio-économiques et l'univers symbolique disparaissent comme critères pertinents de distinction des avoirs, et sont ramenés à une simple différence quantitative. La neutralisation des qualités monétaires et la capacité de substitution rendent la monnaie intégralement fongible.

La neutralisation des caractéristiques qualitatives de la monnaie renvoie très clairement aux approches économistes théoriques de la monnaie. Celles-ci font en effet

de la monnaie un objet marchand soumis à un processus de choix rationnel des individus. Ceux-ci ont le choix, en dernière analyse, entre des actifs en concurrence, que l'approche soit celle des *currency substitutions* développée des années 1970 aux années 1990 pour rendre compte des phénomènes de dollarisation de fait, ou celle des modèles de *search* (ou prospection monétaire) inspirés des travaux de Menger. Ce qui est mis en concurrence, c'est-à-dire considéré comme substituable, peut être, dans ces approches, autant des monnaies différentes que des organisations différentes de l'échange lorsque le troc est considéré comme une solution possible. Dans le cadre analytique de ce texte, l'articulation par équivalence des monnaies renvoie alors à l'idéal-type économiste de la fongibilité, c'est-à-dire la vision de la monnaie comme « moyen de paiement généralisé » sans autres qualités que la capacité à ramener des relations sociales à des quantités du fait de son indifférenciation et sa capacité de conversion.

L'idéal-type économiste d'articulation monétaire rencontre une pratique courante : celle des transactions sur devises pratiquées par des opérateurs du change. La mise en équivalence des monnaies par un taux de conversion provient de la réduction des qualités monétaires en une quantification. Ce qui est en jeu ici est principalement l'univers symbolique qui définit la monnaie : les devises échangées sont en effet des monnaies nationales et elles sont donc identifiées à un univers symbolique particulier. Les opérateurs du change ne traitent pas de cette qualité. Ils considèrent qu'elle est sans portée pour leur activité et se concentrent sur les rapports quantitatifs entre devises. Ils raisonnent donc en rendant équivalents les univers symboliques, ou plutôt en les plaçant sous l'ombrelle égalisatrice d'un méta-univers symbolique (l'existence d'une multitude de monnaies d'autorités souveraines distinctes) au sein duquel leur activité se déploie. S'ils voient bien la couleur de ces monnaies (par exemple... le vert du dollar), ils n'en tiennent pas compte ou, tout au plus, la transposent quantitativement, en appliquant par exemple une prime au dollar.

2.2. La hiérarchie : subordination monétaire et fongibilité hiérarchisée

Au contraire du mode d'articulation par équivalence, celui hiérarchique repose sur la reconnaissance et la mobilisation des qualités monétaires. Il s'appuie sur les différences de formes monétaires, de marqueurs socio-économiques ou encore d'univers symboliques, pour établir une relation de subordination entre avoirs. Il est donc bien loin, en principe, de la relation de substitution (et donc du principe de concurrence) qui caractérise l'articulation par équivalence. La fongibilité et la capacité de conversion sont déterminées par la façon dont ces différences qualitatives sont institutionnalisées.

Le mode de conversion le plus proche de la hiérarchie est sans doute l'intégration de diverses formes monétaires en un seul système monétaire cohérent, composé d'un ensemble de moyens de paiement, articulés autour d'une unité de compte, et soumis à des règles de monnayage (Théret, 2007). Ce qui importe ici, c'est cet « *état institutionnalisé* » de la monnaie, c'est-à-dire « *l'ensemble des règles de monnayage qui unifient un espace monétaire régi par un système de compte et constituant une communauté de paiement* ».

Dans le cas des systèmes de monnaies nationales actuelles, l'intégration suppose que l'ensemble des formes monétaires sont comparables et convertibles, moyennant un taux de conversion qui est naturalisé au sens où il n'est pas même considéré comme fixe : il n'est pas discutable, il n'est pas considéré comme pouvant évoluer. Par exemple, il est tenu pour évident que les billets sont échangeables contre de la monnaie scripturale de quelque banque que ce soit moyennant un simple report du montant de l'avoir en monnaie manuelle sur le compte bancaire ; il est tenu aussi pour évident que les monnaies scripturales bancaires sont identiques. Les formes monétaires ainsi intégrées sont inscrites dans un même univers symbolique et les conversions entre elles n'en font pas sortir. Ces conversions sont motivées par la complémentarité des formes monétaires : c'est la nécessité, par exemple, de convertir de la monnaie scripturale en espèces de petits montants pour réaliser des paiements quotidiens. La fongibilité hiérarchisée qui en résulte est déterminée par ces capacités de conversion. Un particulier ne peut pas, par exemple, retirer d'un compte bancaire des espèces divisionnaires, alors même qu'il peut procéder en sens inverse ; en revanche, un commerçant peut s'approvisionner de la sorte pour les besoins de ses relations quotidiennes avec la clientèle. On qualifiera ce modèle d'idéal-type intégrationniste.

Tout ceci ne signifie pas qu'aucun mécanisme de substitution et donc de concurrence n'existe au sein du système monétaire intégré. La concurrence est à l'œuvre entre des émetteurs de même rang, autrement dit, dans les systèmes monétaires nationaux actuels, entre les banques commerciales. Car, en temps normal, ce sont les organismes émetteurs qui sont en concurrence, et celle-ci intervient comme substituabilité de services bancaires associés à la monnaie et non pas des monnaies bancaires elles-mêmes. L'apparition d'une défiance à l'égard d'une banque à la suite de soupçons d'insolvabilité ou même d'illiquidité peut en revanche introduire la substituabilité dans la monnaie bancaire et provoquer une dénaturalisation du lien entre les formes monétaires intégrées, *via* l'apparition de décotes et de primes sur les diverses formes en présence. Une illustration peut être donnée par le cas zaïrois autour de 1994 : alors que l'hyperinflation rendait la monnaie nationale, le zaïre, très rare, et que les banques étaient quasiment insolubles, l'usage en paiement, de la main à la main, de chèques bancaires tirés et non encaissés se développait.

2.3. L'autonomie : absence de conversion et de fongibilité

L'autonomie est un mode d'articulation très particulier puisqu'il consiste précisément à refuser toute articulation. Il s'oppose à l'articulation par équivalence, car il établit une barrière infranchissable entre les avoirs monétaires et empêche, de ce fait, toute substitution. Il s'oppose tout autant à l'articulation hiérarchique, car, en empêchant tout contact direct entre les avoirs monétaires, il ne permet pas d'établir une hiérarchie claire entre les avoirs qui pourrait donner lieu à une subordination. Pour ces raisons, on qualifiera ce modèle d'idéal-type isolationniste. L'autonomie est procurée par la construction de qualités monétaires telles qu'elles rendent impossible conversion et fongibilité à l'égard de l'environnement externe : forme monétaire, marqueurs socio-économiques et univers symbolique.

Ce mode d'articulation trouve un écho dans les utopies monétaires locales élaborées à partir du XIXe siècle, et dont des systèmes actuels de monnaies sociales sont les héritiers (Blanc, dir., 2006). Elles visent en particulier à construire des communautés dotées de valeurs propres et la monnaie, ou les modes d'échange internes, sont construits pour être isolés de l'organisation monétaire en cours dans le reste de la société. Ce qui est donc en jeu dans leur cas est l'érection d'un univers symbolique sur la base d'une hiérarchie des valeurs spécifique qui exige un tel isolement.

Dans un certain nombre de ces systèmes de monnaies sociales, comme les multiples déclinaisons des LETS (Local Exchange Trading Systems), les monnaies internes sont établies sans conversion possible avec les autres monnaies, certaines (comme dans les LETS australiens) étant cependant comparables et utilisables aux côtés du dollar australien dans des transactions faisant intervenir des professionnels, alors que d'autres (comme dans les SEL français) refusent toute comparaison possible : aucune conversion entrante et aucune conversion sortante ne sont possibles, et aucun taux crédible n'existe pour effectuer des comparaisons fiables avec le monde extérieur. Il n'en reste pas moins que les comparaisons, si elles ne sont pas nécessairement guidées par des logiques d'arbitrage, fournissent des points d'appui commode pour les échanges internes : l'« *isomorphisme marchand* » (Bowring, 2000) qui en résulte relie l'isolat monétaire à son environnement socio-économique en l'y subordonnant. De plus, ces systèmes demeurent dépendants de leur environnement extérieur, car ils ne sauraient constituer un espace d'échange enfermant les personnes adhérentes : dans les configurations actuelles des monnaies sociales, personne ne pourrait vivre des seuls échanges au sein de ces dispositifs, et les échanges existants font généralement appel à des biens issus de transactions externes (par exemple, l'achat de la farine nécessaire pour préparer un gâteau). L'univers symbolique qui définit la monnaie interne est donc à la fois isolé et subordonné. C'est un univers symbolique décalé, où les règles sont

construites en référence (souvent, sous la forme d'une opposition) à l'univers symbolique dont il est dépendant et où la monnaie est dotée de marqueurs qui en orientent l'usage (dans l'espace des biens et services, dans les personnes partenaires, dans le mode de contact et de personnalisation des échanges, etc.).

CONCLUSION

En analysant non pas les monnaies mais les avoirs monétaires, en identifiant des qualités qui tiennent aux formes qu'ils prennent, à l'univers symbolique dans lequel ils sont insérés et aux marqueurs socio-économiques qu'ils portent, et enfin en discutant des propriétés de réflexivité, de symétrie et de transitivité appliquées aux opérations de conversion, ce texte a identifié trois modes élémentaires d'articulation monétaire.

Tableau 1 – Modes d'articulation des monnaies

Mode	Équivalence	Hiérarchie	Autonomie
Idéal-type	Économiste	Intégrationniste	Isolationniste
Exemple	Devises internationales, beaucoup de monnaies nationales négociables sur les marchés des changes...	Systèmes monétaires nationaux contemporains, intégrant les banques dans un système hiérarchisé	La plupart des systèmes de monnaies sociales
Fongibilité	Fongibilité intégrale	Fongibilité interne organisée	Absence de fongibilité avec des monnaies extérieures
Articulation des monnaies	Concurrence, par la substitution	Complémentarité, par la subordination	Pas d'articulation
Taux de conversion	Construit (entre fixé et flottant)	Naturalisé	Pas de taux de conversion ; parfois, taux utilisable pour comparer
Caractéristiques de la monnaie les plus importantes	Quantité	Intégration des qualités dans un univers symbolique donné	Qualités, particulièrement les marqueurs socio-économiques, à l'intérieur d'un univers symbolique spécifique

Ce qui est présenté ici ne saurait cependant être exhaustif. Premièrement, d'autres modes d'articulation peuvent être identifiés qui complèteraient ce panorama. Par exemple, la complémentarité n'est pas nécessairement associée à une relation de subordination entre monnaies. Deuxièmement, ces trois modes sont susceptibles d'être combinés, et produisent ainsi des formes d'articulation spécifiques. Prenons ici juste un exemple que l'on peut qualifier de « domestication monétaire » : il s'agit d'une forme de conversion qui consiste à faire pénétrer des avoirs monétaires dans un nouvel univers symbolique et leur ouvrir un ensemble d'usages qui auraient été impossibles sans elle.

La domestication passe par une séquence d'opérations symboliques par lesquelles les qualités initiales sont effacées au profit de qualités nouvelles. Elle rend possible la mise en équivalence, donc la substitution, du fait qu'elle aligne des caractéristiques qualitatives des avoirs domestiqués sur ceux généralement employés au sein de l'univers symbolique. La cuisson symbolique de la monnaie dans une communauté de pêcheurs malais ou le blanchiment de l'argent dit sale en sont de bons exemples.

Ainsi, la conversion des avoirs monétaires apparaît comme un opérateur générique de transformation de la monnaie conçue dans un sens anthropologique. En se concentrant sur cet opérateur, on espère avoir contribué à jeter une passerelle entre une approche sociologique telle celle de Viviana Zelizer, dans laquelle la différenciation de la monnaie par les usages est centrale, et une approche institutionnaliste dans laquelle l'accent est bien davantage mis sur la différenciation des formes monétaires.

Cette approche conduit aussi à réfuter les conceptions de la monnaie qui en font une abstraction impersonnelle et strictement interchangeable, autrement dit un pur chiffre appliqué à de pures quantités dénuées de dimensions qualitatives et qui, par principe, n'aurait pas de limites de conversion, la conversion étant une opération purement technique ne pouvant en orienter les usages. Elle conduit aussi à relativiser la concurrence entre monnaies en tant que procédure et en tant que comportement et doit faciliter la prise en compte de la permanence d'une diversité d'usages monétaires, médiatisés par des formes monétaires différentes ou simplement par divers marqueurs socio-économiques. Des phénomènes comme la circulation permanente de plusieurs monnaies distinctes sont plutôt difficiles à comprendre lorsqu'on restreint l'analyse à une question de choix rationnels entre actifs substituables. Au contraire, notre approche, en mettant l'accent sur les qualités de la monnaie, sur les difficultés des opérations de conversion *via* la remise en question du postulat de fongibilité et sur les modes d'articulation des monnaies non concurrentiels, ouvre la voie à une meilleure compréhension de tels phénomènes.

BIBLIOGRAPHIE

Absi, Pascale. 2008. "La part du diable. Métal et monnaie dans les mines de Potosi," in *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*. Eveline Baumann, Laurent Bazin, Pepita Ould-Ahmed, Pascale Phelinas, Monique Selim and Richard Sobel eds. Paris: L'Harmattan, pp. 97-114.

Aglietta, Michel and André Orléan (dir.). 1998. *La monnaie souveraine*. Paris: Odile Jacob.

Blanc, Jérôme. 2000. *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*. Paris: L'Harmattan.

Blanc, Jérôme dir. 2006. *Exclusion et liens financiers, rapport 2005-2006 : Monnaies sociales*. Paris: Economica.

Blanc, Jérôme. 2009. "Usages de l'argent et pratiques monétaires," in *Traité de sociologie économique*. Philippe Steiner and François Vatin eds. Paris: PUF.

Bowring, Finn. 2000. "Les SEL et les inégalités sociales." *La revue du MAUSS semestrielle*:15, pp. 373-82.

Carsten, Janet. 1989. "Cooking money: gender and the symbolic transformation of means of exchange in a Malay fishing community," in *Money and the morality of exchange*. Jonathan Parry and Maurice Bloch eds. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 117-41.

Desmedt, Ludovic. 2008. "Généalogie d'une monnaie mondiale : aux origines du dollar," in *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*. Eveline Baumann, Laurent Bazin, Pepita Ould-Ahmed, Pascale Phelinas, Monique Selim and Richard Sobel eds. Paris: L'Harmattan, pp. 269-90.

Fantacci L., 2005 : « Complementary Currencies: a Prospect on Money from a Retrospect on Premodern Practices », *Financial History Review*, 12 (1).

Grosse Robert (1991), "Peru's Black Market in Foreign Exchange", *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, 33, no 3, pp. 135-167.

Guérin I., 2000, *Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité. Entre autonomie et dépendance*. Thèse. Lyon : Université Lumière Lyon 2.

Helleiner Eric (2003), *The Making of National Money. Territorial Currencies in Historical Perspective*, Ithaca, London: Cornell University Press.

International Monetary Fund, 1993 : « Status of the International Monetary Fund », IMF, Washington.

Kuroda, Akinobu. 2008a. "What is the complementarity among monies? An introductory note." *Financial History Review*, 15:1, pp. 7-15.

Kuroda, Akinobu. 2008b. "Concurrent but non-integrable currency circuits: complementary relationships among monies in modern China and other regions." *Financial History Review*, 15:1, pp. 17-36.

Marques-Pereira, Jaime and Bruno Théret. 2002. "La couleur du dollar : enquête à la Havane." *Critique internationale*:17, pp. 81-103.

Parry, Jonathan and Maurice Bloch (eds). 1989. *Money and the morality of exchange*. Cambridge: Cambridge University Press.

Polanyi K., 1957 (1975), " L'économie en tant que procès institutionnalisé ", in : C. Arensberg C. & K. Polanyi K. (eds), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Paris : Librairie Larousse, pp. 239-260.

Servet, Jean-Michel. 1978. "'Monnaie-riz" et échanges à volume égal des Diola de Basse-Casamance (Sénégal)." *Cahiers Monnaie et financement*:7.

Servet, Jean-Michel. 1988. "La monnaie contre l'État ou la fable du troc," in *Droit et Monnaie. États et espace monétaire transnational*. Philippe Kahn ed. Paris: Litec, pp. 49-62.

Servet Jean-Michel (1998), "Démonétarisation et remonétarisation en Afrique. XIXe et XXe siècle", in: Michel Aglietta and André Orléan (Eds.), *La monnaie souveraine*, Paris: Odile Jacob, pp. 289-324.

Théret, Bruno ed. 2007. *La monnaie dévoilée par ses crises. Crises monétaire d'hier et d'aujourd'hui*. Paris: Editions de l'EHESS.

Théret, Bruno. 2007. "La monnaie à la lumière de ses crises. Introduction à la Monnaie dévoilée par ses crises," in *La monnaie dévoilée par ses crises*. Bruno Théret ed. Paris: Editions de l'EHESS.

Zelizer, Viviana. 1994. *The Social Meaning of Money*. New York: Basic Books. Trad. *La signification sociale de l'argent*, Paris : Seuil, 2005.